



Paris, le 27 juin 2008

Les commerçants et les Français opposés à la facilité d'implantation des grandes surfaces un sondage exclusif Ifop – Médicis

- Principal résultat de cette enquête, une large majorité des commerçants et des Français considère comme une mauvaise chose la concurrence qui résultera de l'implantation facilitée des grandes surfaces : **77% des commerçants et 64% des Français estiment que la concurrence entre les commerces mettra en péril l'existence des petits commerces.**
- Confirmant cette convergence de points de vue, les Français continuent d'apporter un soutien massif à l'égard des professionnels de proximité que sont les commerçants : **93% des Français déclarent avoir une bonne opinion des commerçants, dont 25% une très bonne opinion.**
- Ce large consensus s'appuie sur l'**importance attribuée au commerce en tant que secteur de l'économie** : 91% des Français considèrent que le commerce « dynamise l'économie locale » et qu'il joue un rôle plutôt important en matière d'emploi (85%). Les effets positifs du commerce dépassent le simple cadre économique pour toucher d'autres dimensions, plus sociales. 88% des Français reconnaissent ainsi son influence sur « la qualité de vie » et 82% des personnes interrogées en font un facteur important du « lien social ».
- **Les commerces bénéficient toujours dans l'opinion publique d'une image beaucoup plus positive que les grandes surfaces.** Ils participent à faire vivre les centres-villes (91%). Ils fournissent un conseil personnalisé (83% contre 23% seulement pour les grandes surfaces). Ils répondent mieux aux attentes des consommateurs (82% contre 69% pour les grandes surfaces). La grande distribution l'emporte dans un seul domaine, sans doute en raison des économies d'échelle : elles sont réputées proposer des prix bas (64% contre 38% pour les commerçants).
- Alors que la période des soldes vient de s'ouvrir, cette étude confirme également les inquiétudes liées au pouvoir d'achat : **31% des commerçants déclarent avoir enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires** depuis le début de l'année et 47% observent une stabilité. Ainsi, la majorité des commerçants (51%) estime que les habitudes de fréquentation de ses clients ont changé depuis le début de l'année. Ils constatent avant tout une baisse de fréquentation (41%), baisse confirmée par **19% des Français qui déclarent moins fréquenter les petits commerces.**



- **Médicis et l'Ifop ont également soumis au jugement des commerçants plusieurs mesures contenues dans la Loi de Modernisation de l'Economie (LME). Les principales mesures de cette loi semblent globalement bien accueillies par les commerçants.** Les propositions apportant un soutien particulier aux petits commerces comme la facilitation du processus de transmission d'entreprise (94%) et l'augmentation des moyens du Fisac (93%), recueillent des réactions très positives de la part des commerçants. Ils adhèrent également largement aux dispositifs instaurant une plus grande liberté dans la négociation des prix (79%), la création d'une Autorité indépendante et unique pour protéger le consommateur (75%) et l'instauration d'une réduction des délais de paiement (73%). A contrario, **l'assouplissement des règles d'urbanisme commercial partage les commerçants : 52% estiment qu'il s'agit d'une mauvaise chose.**

« Ces deux enquêtes révèlent un soutien clair apporté par l'opinion publique aux commerçants. Les Français restent très attachés aux commerces de proximité. Ils soulignent nettement leur importance dans l'économie et la vie sociale et s'inquiètent des effets de l'implantation de nouvelles grandes surfaces. » commente Frédéric Micheau, Directeur des études de l'Ifop. *« Les effets de la baisse du pouvoir d'achat apparaissent également très concrètement dans cette étude : un tiers des commerçants rapporte une baisse de son chiffre d'affaire et un Français sur cinq reconnaît qu'il fréquente moins les petits commerces depuis le début de l'année. »*

Ces résultats sont importants parce qu'ils dévoilent une mystification, complète Michel CLERC, Directeur Général de Médicis. Ce ne sont pas les grandes surfaces qui sont porteuses de croissance et d'emploi, mais bien les TPE commerçantes et les artisans. Sait-on, par exemple, que les commerçants et artisans créent trois fois plus d'emplois que les grandes surfaces ? Des emplois mieux qualifiés, mieux payés, qui préparent parfois les salariés à devenir patrons à leur tour ? Car on oublie que les grandes chaînes licencient énormément. Et pour le reste, qui innove ? Qui préserve les métiers et la culture française ? Qui forme ? Qui est créateur de lien social dans les pays et dans les quartiers ? Les commerçants de proximité, pas les paquebots anonymes qui défigurent nos entrées de villes.

Les résultats de ces deux études peut être téléchargée aux adresses suivantes : www.mutuelle-medicis.com et www.ifop.com



Méthodologie

Médicis auprès des deux échantillons :

- 1) Echantillon de **802** commerçants, représentatif de l'ensemble de ce secteur d'activité. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille d'entreprise, secteur d'activité) après stratification par région. Les interviews ont eu lieu par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées du 17 au 20 juin 2008.
- 2) Echantillon de **960** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées du 19 au 20 juin 2008.

A propos de Médicis

Avec 160 000 adhérents commerçants indépendants, Médicis est la première structure représentative de cette catégorie professionnelle. Gérée elle-même par un Conseil d'administration composé exclusivement de commerçants, elle est le reflet de leurs aspirations et problématiques et souhaite à ce titre faire entendre leur voix.

Mutuelle de retraite, Médicis (ex Organic complémentaire) se consacre depuis 30 ans à proposer une épargne retraite performante aux commerçants afin de compléter leur régime obligatoire de retraite.

Contact presse :

Isabelle Faure

Responsable de la communication

☎ 01.44.34.47.35.

ifaure@mutuelle-medicis.com